

# Courtesoum

**Le Journal**

N° 172 - Janvier / février 2019  
Informations municipales



**Bonnes fêtes de  
fin d'année !**

**Actualités  
ça bouge !**

**pages 5 à 9**

**Actualités  
CCAS**

**page 3**

**Actualités  
par les jeunes**

**pages 11 et 12**

**Agenda**

**page 15**

page 3	Actualités : <b>CCAS</b>
pages 5 à 9	Actualités : <b>Ça bouge !</b>
page 10	Bienvenue La parole aux élus
page 11	Actualités par les jeunes
page 12	Actualités de la Courth'échelle
page 13	Vie associative
page 14	Revue culturelle
page 15	À vos agendas

Le budget que nous avons voté en décembre nous a permis de poursuivre notre volonté de dynamiser le village en combinant les efforts de services à la population tout en ne touchant pas aux impôts et les actions d'investissements tout en ne recourant pas aux emprunts. Au-delà de l'engagement politique des élus je veux associer à cette réussite tous les techniciens municipaux qui oeuvrent dans chacune de leur compétence à la bonne optimisation de nos finances.

J'aurai l'occasion lors de mes vœux du 11 Janvier de vous exposer le détail des opérations qui sont lancées ou qui vont l'être et qui s'inscrivent dans la défense de la qualité de vie de nos concitoyens.

Je vous invite donc à venir nombreux comme vous le faites chaque année pour que nous puissions échanger ce soir-là sur tous les sujets locaux et intercommunaux y compris ceux qui ne verront pas le jour et pour lesquels leurs opposants font aujourd'hui plutôt profil bas.

Je conclurai en adressant à chacun de vous tous mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année qui je vous l'assure sera à la hauteur de nos et de vos ambitions

Votre maire, Alain Rochebonne



## >> Les brèves du Conseil municipal du 22 novembre 2018

Directeur de publication : Alain Rochebonne  
Rédaction, photos : Service communication  
Conception, réalisation : Service communication  
Impression : Technicouleurs - Sérignan du Comtat  
Tirage : 3400 exemplaires

### ADMINISTRATION

Monsieur Jean-Yves Marchais étant décédé, il convient de procéder à son remplacement. Conformément à la réglementation en vigueur dans les communes de plus de 3500 habitants, Madame Cendrine Priano-Laffont placée au rang suivant devient conseillère municipale et remplacera Monsieur Jean-Yves Marchais au sein des différentes commissions municipales auxquelles il était élu.

Approbation de la modification des statuts de la CCPRO et le transfert de la compétence Eau et Assainissement à partir du 1er janvier 2019.

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2017 de la CCPRO (Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange).

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité annuel sur le prix et la qualité de service de la CCPRO en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Approbation de la dématérialisation des CERFA de meublés de tourisme et des chambres d'hôtes du territoire communal ainsi que leur gestion via la plateforme internet mise à disposition par l'OTPRO à compter du 1er janvier 2019.

Le conseil municipal prend acte que cette dématérialisation permettra à la CCPRO, en charge du recouvrement de la taxe de séjour, de tenir

à jour la liste des hébergements du territoire et d'optimiser son recouvrement. Dit que la mise en place de ces nouveaux services fera l'objet d'une communication adaptée de la CCPRO et de son OTPRO auprès des agents communaux, des hébergeurs et des particuliers.

Décision de créer un Service Public de Défense Extérieure contre l'Incendie et d'avoir recours à un prestataire, par le biais d'une prestation de service, conformément au code des marchés publics, qui assurera le contrôle technique des points d'eaux incendie tous les deux ans.

Approbation de la convention entre la commune et la Poste pour l'ouverture de l'Agence Postale Communale et de son installation dans les locaux du CCAS

### BUDGET

Le conseil municipal prend acte du rapport d'orientation budgétaire et débat 2019

Décision d'accorder les subventions exceptionnelles aux associations :

Judo club : 2500 €

Badminton : 600 €

Décision d'annuler la créance cantine suite à une procédure de surendettement par l'émission d'un mandat ordinaire pour un montant global de 1123,60 €

### PERSONNEL

Approbation de la création du poste de technicien territorial suite à la réussite du concours de technicien d'un des agents.

### ENFANCE - JEUNESSE

Approbation du plan de financement du séjour ski de 8 jours au Montgenèvre pour les ados de l'Accueil Jeunes.

### URBANISME

Approbation du projet d'avenant à la convention avec l'EPF PACA sur le site centre-ville Dussaud. Le projet de la commune s'inscrit dans la rénovation du centre ancien historique par une opération de restructuration urbaine de l'îlot Dussaud avec un objectif de production d'environ 50 logements, des équipements et des commerces.

Approbation de la dénomination de la voirie du lotissement Saint Etienne : impasse de la Chapelle.

*Pour plus d'informations, l'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie et sur le site [www.courthezon.fr](http://www.courthezon.fr)*

## **SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE** et profitez du service de livraison de repas à domicile !



Soucieuse et attentive aux personnes qu'elle accompagne, la Fédération ADMR de Vaucluse a créé en janvier 2017 un service livraison de repas à domicile en partenariat avec votre CCAS.

En septembre dernier l'ADMR 84 a été amenée à changer de prestataire pour la préparation des repas avec pour ambition d'assurer cette livraison à toutes les communes du département de Vaucluse.

Pour ce faire, une coopération ADMR 84 et 13 s'est établie et c'est donc la Mazurka à Saint-Andiol, établissement d'hébergement pour personnes âgées, qui assure l'ensemble du processus de fabrication dans un souci de qualité gustative et d'équilibre alimentaire des menus.

Les maîtres mots restent une cuisine variée, composée de produits essentiellement bio et achetés en circuit court en privilégiant les producteurs vauclusiens.

Le service est simplifié et sans engagement ! La commande est à passer directement auprès de l'association ADMR locale par téléphone 04 90 70 76 63, en précisant les jours choisis (du lundi au dimanche) et le régime éventuellement suivi.

Pour bénéficier de ce repas équilibré chez vous, qui revient à **9,40 euros pour le midi et le soir**, la livraison étant incluse. La fédération ADMR de Vaucluse reste à votre écoute pour d'avantage d'informations (contenu des menus, régimes, aides possibles ...).

## **INFO** **PERMANENCES !**

### ► **Mission locale**

Les lundis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les jeudis matin de 9h00 à 12h00

### ► **Mutuelle santé communale**

Les 1ers jeudis après-midi du mois

### ► **Protection Maternelle Infantile**

Les jeudis après-midi : 17 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai et 20 juin

Les jeudis matin : 24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai et 27 juin

## **CCAS de Courthézon**

3 bis Jean-Henri Fabre

84350 Courthézon

Tél. 04 32 80 33 20

Courriel. [accueilccas@courthezon.fr](mailto:accueilccas@courthezon.fr)

### **Horaires d'ouverture**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## **LES CHÈQUES VACANCES** **DISTRIBUÉS AUX AÎNÉS**

Dans notre commune 371 seniors ont fait le choix de l'offre des chèques cadeaux qu'ils ont pu utiliser dans les commerces participant à l'opération, les résidents de la Maison de Retraite Intercommunale Courthézon – Jonquières ainsi que les résidents de la Maison Saint-Vincent ont eu la joie de recevoir un petit présent.



## **REPAS DES AÎNÉS**

Chaque année par tradition, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale invitent les aînés à partager un repas gastronomique offert aux courthézonais de 70 ans et plus. Les personnes inscrites sont priées de venir retirer leurs tickets **les 7 et 8 janvier uniquement au CCAS**.

Les convives seront accueillis le **mercredi 16 janvier** à la salle polyvalente dès 11h30. Yasmine et Pascal se chargeront de mettre cette journée festive en musique.



## **CHANGEMENT DE CAP !**

Dans le bulletin précédent nous vous informions de notre projet de voyage en Alsace, malheureusement des contraintes organisationnelles nous ont contraints à changer la destination et les dates de ce séjour.

C'est donc à **Meschers sur Gironde**, dans les Charentes Maritimes, que nous séjournerons du 3 au 7 juin 2019 en partenariat étroit avec l'ANCV et la CARSAT.

**N'hésitez pas à nous contacter au 04 32 80 33 20**

**pour tous compléments d'informations**



*Alain ROCHEBONNE, Président du CCAS*

*Marité LEMAIRE, Vice-Présidente*

*Les membres du Conseil d'Administration*

*Les agents : Karine, Anne-Laure, Gisèle et Anne*

*Ont le plaisir de vous souhaiter*

**Heureuse Année**

**2019**

**Cérémonie de bienvenue aux nouveaux arrivants, le 21 octobre**



**Bourse aux jouets et accessoires de puériculture, le 27 octobre**



**Rallye Terre de Vaucluse, les 9, 10 et 11 novembre**



1. Stéphane Lefebvre et son co-pilote Gabin Moreau (Citroën C4 WRC)
2. Thibault Durbec et son co-pilote Jacques-Julien Renucci (DS 3 WRC)
3. Sylvain Michel et son co-pilote Jérôme Degout (Skoda Fabia R5)

## URBANISME

## QU'EST-CE QU'UN

ERP ?

Etablissement  
Recevant du  
Public

Les établissements recevant du public (ERP) sont des bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises. Peu importe que l'accès soit payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation. Une entreprise non ouverte au public, mais seulement au personnel, n'est pas un ERP. Les ERP sont classés en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables (type d'autorisation de travaux ou règles de sécurité par exemple) en fonction des risques.

Le classement d'un établissement est validé par la commission de sécurité à partir des informations transmises par l'exploitant de l'établissement dans le dossier de sécurité déposé en mairie.

## Catégories d'ERP en fonction de la capacité d'accueil

Effectif admissible	Catégorie
à partir de 1 501 personnes	1
de 701 à 1 500 personnes	2
de 301 à 700 personnes	3
jusqu'à 300 personnes	4
en fonction de seuils d'assujettissement *	5

\* Par exemple, pour un magasin de type M, le seuil d'assujettissement est de 200. Pour un restaurant et débit de boisson de type R, le seuil d'assujettissement est de 200.

## Qu'elles sont les obligations d'un ERP ?

L'ouverture d'un ERP est soumise à des obligations de sécurité et de lutte contre les incendies qui s'imposent au moment de la construction et au cours de l'exploitation. La réglementation applicable en matière de sécurité varie en fonction du classement du bâtiment.

De plus, l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est obligatoire pour tous les établissements recevant du public (ERP) de la 1ère à la 5ème catégorie non mis en conformité au 1er janvier 2015 selon la Loi n°2005-102 du 11 février 2005. En effet le 1er janvier 2015 était la date limite pour rendre accessibles les ERP.

L'Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter toutes les règles d'accessibilité.

Les ERP ont l'obligation de tenir un registre de sécurité qui indique notamment :

- les vérifications techniques;
- les formations suivies par le personnel;
- les travaux réalisés.

A partir du 22 octobre 2017, les ERP neufs et situés dans un cadre bâti existant ont l'obligation de tenir un registre public d'accessibilité mentionnant les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes handicapées, de bénéficier des prestations de l'ERP.

Les normes de sécurité et d'accessibilité sont contrôlées lors des différentes demandes d'autorisation concernant l'ERP : demande de permis de construire, de travaux d'aménagement, demande d'autorisation d'ouverture de l'établissement...

Dans le cas où les ERP ne sont pas conformes aux obligations de sécurité, leur propriétaire (ou constructeur ou exploitant) s'expose à :

- une fermeture administrative temporaire ou définitive ordonnée par le maire ou le préfet (après avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité),
- des sanctions pénales (amende jusqu'à 45 000 € et peine d'emprisonnement).

## Quand agir et comment procéder ?

L'exploitant ou le propriétaire de l'ERP doit obtenir des autorisations soumises à l'avis des commissions de sécurité et d'accessibilité notamment :

- Avant de commencer des travaux
- Avant l'ouverture de l'établissement
- En cours d'exploitation

► Avant de commencer des travaux, obtenir un permis de construire ou une autorisation de travaux :

C'est au maire d'autoriser les travaux (construction, aménagement et modification) d'un ERP et donc le dépôt et l'instruction de la demande (permis de construire ou autorisation de travaux) s'effectuent auprès du service urbanisme.

A cette occasion, les commissions de sécurité et d'accessibilité sont consultées pour tout ERP. Elles étudient le projet sur dossier et sur plan puis transmettent au maire un avis favorable ou défavorable.

► Avant l'ouverture au public de l'établissement, obtenir une autorisation d'ouverture :

Une autorisation d'ouverture doit être obtenue pour tous les ERP, en cas de travaux, de changement d'affectation, ou si l'établissement est resté fermé pendant plus de 10 mois.

En effet, l'exploitant ou le propriétaire de l'ERP doit demander au maire cette autorisation d'ouverture au public au moins un mois avant la date d'ouverture.

► En cours d'exploitation :

Lorsque l'exploitant ou le propriétaire de l'ERP décide de réaliser des travaux d'aménagement dans son établissement, il doit demander une autorisation au maire. Le dossier de demande est identique à celui déposé dans le cadre du premier cas (cf : « Avant de commencer des travaux »). Les ERP sont soumis à des visites régulières de la commission de sécurité en cours d'exploitation.

## NE PAS OUBLIER :

Avant de commencer des travaux de construction ou d'aménagement d'un ERP, l'exploitant ou le propriétaire de l'ERP doit demander une autorisation en mairie :

- Pour des travaux créant une surface de plancher ou une emprise au sol de plus de 20 m<sup>2</sup>, un permis de construire sera obligatoire.
- Pour des travaux créant une surface de plancher ou une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>, une demande de déclaration préalable ainsi qu'une AT Autorisation de travaux sur un ERP seront obligatoires.
- Pour des travaux d'aménagement de l'ERP (par exemple, édification de cloisons à l'intérieur, modification de portes intérieures, mise en place ou modification d'une banque d'accueil...), une AT Autorisation de travaux sur un ERP sera obligatoire.
- Pour des travaux qui modifient l'aspect extérieur (par exemple, pose d'enseigne, ravalement de façade, modification de menuiserie...), une demande de déclaration préalable sera obligatoire.

# EN ECHO AU CENTENAIRE GUERRE 14-18 Grande participation des ados et des enfants

Ecole publique

La commune, Marité Lemaire, première adjointe, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et le Foyer Laïque ont proposé plusieurs actions pédagogiques en ECHO au centenaire : Une conférence sur les monuments aux morts animée par M. Allègre de la COVE au Foyer Laïque, deux expositions en mairie "sur les monuments aux morts et la Grande Guerre" animée par M. Charasse et une au Foyer Laïque "la guerre des crayons".



Ecole privée



Accueil Jeunes

Pour que les enfants des écoles comprennent le pourquoi de cette guerre, les poilus, les tranchées, la bataille de Verdun... l'ONAC leur a offert à chaun un livret "La guerre 14-18 expliquée aux enfants".



Cérémonie du 11 novembre  
Participation des enfants de l'école publique et privée



Spectacle  
"Coeur, tranchées"



Les comédiens de "Coeur, tranchées", Blandine et François rencontrent les ados de l'Accueil Jeunes

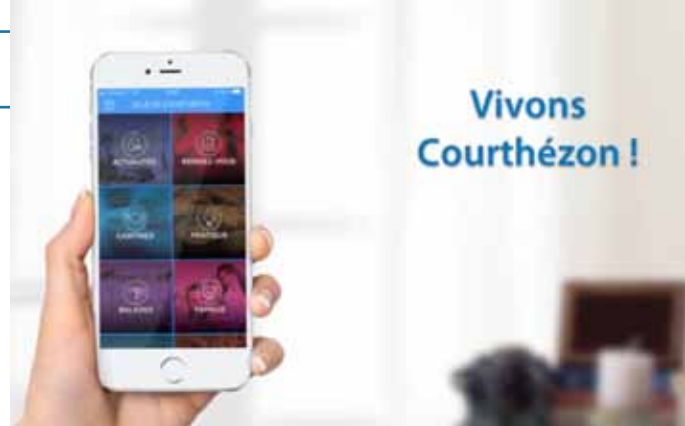
Le 14 novembre dernier, c'est un spectacle sur la Grande Guerre, qui a enchanté le public venu nombreux. Ce spectacle émouvant inspiré des lettres de correspondance, tiré d'une histoire vraie retrouve vie, près de 100 ans plus tard, grâce au spectacle «Coeur tranchées», mis en scène par la comédienne Blandine Baudrillart, petite-fille de Mina, et François Patissier, comédien et chanteur.

Avant le spectacle dans l'après-midi, François, Blandine et Jean-Pierre Lemaire sont venus rencontrer les ados à l'accueil jeunes. Les jeunes ont pu échanger avec les comédiens sur l'origine du spectacle, sur sa création et sa mise en scène, et l'importance de perpétuer le devoir de mémoire envers les disparus de la Grande guerre et leurs proches.

# "VIVONS COURTHÉZON"

## L'application mobile pour une ville plus facile

La commune de Courthézon s'est dotée d'une application mobile pour vous faciliter la ville ! Multifonctionnelle et évolutive, nous allons vous accompagner pour l'utiliser. Ensemble "Vivons Courthézon" !



“ L'application Smartphone, vous donne accès aujourd'hui à une multitude de services pour vous, au quotidien. Les rendez-vous festifs, culturels ou sportifs, les services pratiques de la mairie, les commerces courthézon-nais, les balades touristiques, les inscriptions à la cantine, tout y est ! ”

### ALLONS MAINTENANT PLUS LOIN ...

L'application va vous permettre dorénavant d'être averti par notification, en temps réel de tout ce qui se passe dans votre Ville voire dans votre quartier:

- > Travaux, Voiries coupées, coupure d'électricité,
- > Evènements culturels, sportifs, associatifs,
- > Message de préventions des risques (intempéries, etc.)
- > Message municipal important (recensement, etc)
- > L'application permettra également de vous interroger via des mini sondages !

Pour cela, au-delà d'avoir téléchargé l'application, il convient de créer un profil !

**Nous allons vous accompagner pour cela :**

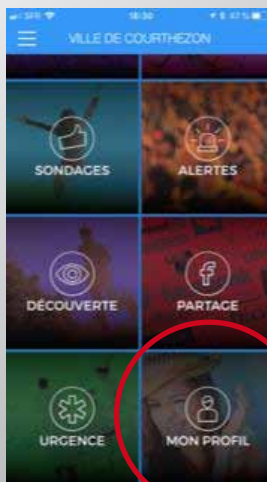
### ÉTAPE 1 Télécharger l'application

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, rendez-vous sur **Apple Store** ou **PlayStore** pour installer l'application "Vivons Courthézon" ! sur votre smartphone en tapant simplement "Courthézon"

### ÉTAPE 2 Créer votre profil

Une fois l'application installée rendez-vous sur l'onglet "**mon profil**"

Cliquez sur "**Alors n'hésitez plus et inscrivez-vous maintenant**"



### ÉTAPE 3 S'inscrire

Vous êtes redirigé sur la page de connexion, choisissez "s'inscrire"



Remplissez tous les champs (pensez à bien renseigner votre quartier pour recevoir les informations vous concernant particulièrement !) et choisissez bien de recevoir les informations (nous ne pourrons pas communiquer avec vous sinon !)



Puis cliquez sur "Enregistrer"



Ca y est vous voilà connecté à "Vivons Courthézon" !  
Facilitez-vous la Ville en consultant régulièrement les nouveautés !

URBANISME

# PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU - 2018-2030), prescrit par délibération du Conseil Municipal du 23 novembre 2017, la commune a engagé des modalités d'association et de consultation des personnes publiques, mais également du public.

Afin de poursuivre cette démarche, la commune de Courthézon, vous invite à une réunion de concertation durant laquelle seront rappelés dans un 1er temps les enjeux et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU et dans un deuxième temps seront présentées les Orientations d'Aménagement et de Programmation ainsi que le projet de zonage. Cette réunion d'échange se déroulera le :

**MARDI 12 FÉVRIER 2019 À 19H  
AU THÉÂTRE DE LA ROQUETTE**

A l'issue de la présentation, la parole sera donnée aux citoyens pour recueillir leurs avis et répondre à leurs interrogations quant aux futurs enjeux pour notre commune.

Nous vous rappelons que la concertation publique est ouverte depuis le lancement de cette procédure. Un registre de la concertation, comprenant l'ensemble des pièces constitutives du PLU au cours de son élaboration est notamment disponible en Mairie aux heures ordinaires d'ouverture au public. Vous y trouverez notamment le diagnostic territorial ainsi que le PADD mis à jour.

Par ailleurs, les détails et l'état d'avancement de l'élaboration du nouveau PLU sont accessibles sur le site internet de la commune rubriques « Environnement » – « Nouveau PLU 2018-2030 Elaboration », et nous vous invitons à nous faire part de vos observations et projets par le biais des moyens qui vous sont proposés (registre, courriers, rendez-vous avec les élus).

Considérant l'importance de ces enjeux urbains pour le développement durable et équilibré de notre territoire, nous comptons vivement sur la participation du plus grand nombre afin que chacun puisse s'appropriier les caractéristiques de notre territoire et participer activement à la construction de son avenir.

## Les phases d'élaboration du PLU





URBANISME

# LES ÉCLUSES

## Les premiers locataires sont arrivés début décembre

*Le projet "Les écluses" est situé route de Beauregard et offre une localisation de choix. Les locataires bénéficient d'un environnement paisible entouré de verdure.*

L'opération propose un ensemble de 52 logements sociaux avec ascenseurs, garages et parkings. Le bailleur social est la société SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat). Les logements répondent aux nouvelles normes environnementales conformes à la réglementation RT2012 et aux normes d'accessibilité. Le bassin de rétention sera aménagé en zone paysagère, de loisirs ou de promenade et un pas-

sage piétonnier sera réalisé en bordure de la route de Beauregard afin de permettre un accès sécurisé jusqu'à la gare et au centre-ville. Ce programme répond au souhait de la ville de réaliser, dans un environnement "vert" une résidence locative avec une architecture alliant modernité et simplicité.

PROJET

# AMÉNAGER, DÉVELOPPER LE COEUR DE LA VILLE...

*Dans notre précédent numéro nous vous faisons part de l'intention de la commune d'implanter une résidence séniorale sur le site de l'ancienne maison de retraite Elie Dussaud, dans le but d'offrir aux personnes vieillissantes une réelle alternative aux classiques établissements médicalisés.*

Afin de rendre possible ce projet et d'envisager également d'autres usages de cet ensemble de bâtiments, de son parc et des propriétés communales adjacentes, la commune a signé une convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier régional (EPF PACA).

L'EPF PACA va ainsi assurer, pour le compte de la commune, la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation de son projet lui permettant ainsi de ne pas engager de fonds propres et accompagnera la collectivité dans ses démarches pour mettre en œuvre l'ensemble de son programme dans les meilleures conditions financières, techniques et calendaires.

Ainsi, en complément du volet "résidence séniorale", la commune a à cœur d'animer ce quartier commerçant de la place Edouard Daladier et du Boulevard Victor Hugo, et souhaite ainsi que soit étudiée la possibilité d'installer en vitrine des équipements publics à destination d'associations sportives et/ou de loisirs. De même, la commune est très attachée à la conservation du parc et aimerait que celui-ci soit accessible au public et devienne un point de convergence entre le pôle commercial du boulevard Victor Hugo, et celui de la place Edouard Daladier. L'objectif est de développer l'attractivité et l'animation de ce quartier de manière à rayonner sur l'ensemble des commerces du centre-ville et en améliorer le cadre de vie.

C'est à ce titre que le périmètre d'intervention de l'EPF PACA a été élargi au secteur du pôle commercial du boulevard Victor Hugo, afin que la commune puisse s'assurer de la cohérence des aménagements qui y seront réalisés avec le site de l'ancienne maison de retraite. Ainsi, par l'intermédiaire de cet établissement, l'ancienne

superette sera également prochainement acquise. Située à proximité des parkings Général Leclerc et Charles De Gaulle, cet espace doit être revitalisé et participer de façon complémentaire à l'offre de services et de commerces du cœur de ville. Une passerelle piétonne sur la rivière entre l'espace Charles de Gaulle et ce pôle commercial est à étudier, tout comme la réouverture de celle de la tour de l'hospice.

Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de la programmation et du calendrier de ce nouveau chantier qui s'ouvre et qui doit contribuer à renforcer l'attractivité de notre cœur de ville.



Nous souhaitons la bienvenue à Maître Coralie Glomon notaire située 2 boulevard de la République. Vous pouvez la joindre par téléphone au 04 90 70 45 20 ou par mail : coralie.glomon@notaires.fr

Nous souhaitons la bienvenue à Romain Cadet gérant de la société CASH MX, garage spécialisé dans les deux roues au 410 bis route de l'Europe. Vous pouvez joindre Romain par téléphone au 06 71 39 18 16 ou par mail : romaincadet@orange.fr



Julie Martinez-Lainé  
ljs.sophro@gmail.com  
06.62.27.77.11  
<http://www.sophrologie-bien-etre-voicline.com/>

Sur rendez-vous en cabinet à Courthézon

Déplacement à domicile triangle Orange/Avignon/Carpentras



Entreprises et particuliers

Nous souhaitons la bienvenue à Julie Martinez-Lainé, Sophrologue située 212 route de Châteauneuf (centre soin près de super U). Inscrite à la chambre syndicale de sophrologie, le code de déontologie est le socle commun des sophrologues adhérents. Il définit nos engagements envers le public, les clients et la profession. Julie vous accompagne à domicile ou en cabinet.

## >> Les élus ont la parole

### Une nouvelle dynamique pour Courthézon

TOUS ENSEMBLE

#### SOUHAITONS-NOUS UNE BELLE ANNÉE 2019

Comme c'est l'usage, la nouvelle année nous invite à saluer nos proches en leur adressant nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.



C'est avec conviction et sincérité que nous perpétrons aujourd'hui cette tradition, à l'aube de 2019, et que nous vous souhaitons le meilleur à toutes et à tous les Courthézonnois. Puissent ces vœux pieux avoir la vertu d'enrayer la morosité et le pessimisme ambiants qui nous ont accompagnés en 2018.

Il est vrai que le climat social dans notre pays n'est pas au beau fixe pour tous, que l'environnement économique mondial n'y est pas favorable et que bien des affaires d'injustice et d'iniquité sont là pour nous déstabiliser, nous irriter. Cette ambiance tourmentée rend certes difficile de garder espoir et confiance...

Alors ne gardons de cette année 2018 que ses points positifs, même s'ils sont peu nombreux. Chacun peut en trouver au moins un ou deux chez soi. Et surtout, collectivement, gardons précieusement le souvenir du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la Guerre de 14-18, qui nous a rappelé avec fierté ce que l'on doit à nos anciens, et écartons de nos craintes que l'histoire ne serait soi-disant qu'un éternel recommencement.

Nous avons en effet des raisons d'espérer, les faits nous ont bien souvent montré que nous ne sommes jamais aussi forts que dans l'adversité. Chassons la mélancolie qui tente de ternir nos pensées d'avenir, inversons la tendance à l'occasion de cette nouvelle année. À nos vœux de santé, bonheur et prospérité, ajoutons ceux de l'unité pour notre nation et de la paix dans le monde. Souhaitons-nous tous en cœur une belle année 2019, pour nous toutes et nous tous.

*Une nouvelle dynamique pour Courthézon*

### Courthézon ensemble

*Non communiqué*

### Courthézon avant tout

L'année 2019 va être marquée par l'aboutissement d'un nouveau PLU à la suite de l'annulation du précédent.

Cela représente un engagement politique très fort pour les prochaines années car nous dessinons à travers cet outil toutes les orientations liées au logement, aux équipements publics et au développement économique.

Au-delà des règles qui nous sont imposées par la loi et qui nous obligent à multiplier les constructions de logements en particulier sociaux nous nous sommes employés à bâtir un programme d'orientation qui permette de combiner les lieux de vie avec la proximité des commerces et la circulation douce.

C'est dans ce cadre-là que nous venons d'acquiescer la maison de retraite et l'ancienne supérette et que nous travaillons sur un cheminement doux depuis la gare jusqu'à ce lieu.

Cela augure de bons projets d'embellissement pour les années à venir dans un esprit de développement de cœur de ville que l'Etat entend encourager par des aides financières et nous espérons bien en tirer parti.

Dans ce contexte d'espoir de réalisation de beaux projets futurs toute notre équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2019

« Courthézon avant tout »

## SÉJOUR NEIGE... À MONTGENÈVRE

Cette année, l'Accueil jeunes propose un séjour à Montgenèvre dans les Hautes-Alpes, du samedi 9 au samedi 16 février 2019. Une semaine de ski, de détente, d'oxygénation et de bonne humeur en montagne !

Les pré-inscriptions ont débuté le 4 décembre dernier. Le séjour est ouvert aux jeunes de 13-17 ans (12 ans sur liste d'attente).

Les places sont limitées et la priorité sera donnée aux adolescents les plus investis sur la structure. Ce séjour est ouvert quel que soit le niveau de ski, même débutant.

Une affiche d'informations est disponible sur le Facebook : Accueil Jeunes Courthézon, sur le Kiosque famille et sur le blog [courthejeunes.over-blog.com](http://courthejeunes.over-blog.com)

**Renseignements pour les pré-inscriptions au local jeunes :**  
par téléphone au 09 52 51 46 36 ou par mail : [accueiljeunes@courthezon.fr](mailto:accueiljeunes@courthezon.fr)

## LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

*Les jeunes ont pu découvrir ou redécouvrir certains aspects de la première guerre mondiale par les différentes interventions et manifestations organisées sur Courthézon.*

► Le 7 novembre : des jeunes de l'Accueil Jeunes et des enfants du centre de loisirs sont venus en mairie pour l'exposition sur les monuments aux morts accueilli par Mr Charasse du Souvenir Français.

► Le 11 novembre : lors de la cérémonie du souvenir du 100ème anniversaire de l'armistice de 1918, trois jeunes actifs ont représenté l'Accueil Jeunes : Lucie, porteuse de drapeau lors de la marche de la place du 8 mai jusqu'au Monument aux Morts ; Benoit et Lou, qui ont lu une lettre nationale officielle au cours de la cérémonie.

► Le 14 novembre : Les comédiens français et Blandine de "Cœur, tranchées" sont intervenus à l'Accueil Jeunes. Ils ont discuté avec les jeunes de leur spectacle et de la Grande Guerre, avec des questions très pertinentes des ados !



## ACTU'ados !

Depuis le 20 Novembre, Hassania a rejoint l'équipe de l'Accueil Jeunes. Elle sera présente sur toute l'année 2019 et interviendra auprès des jeunes sur les temps d'animations et sur l'accompagnement à la scolarité.

## NOUVEAUX CRÉNEAUX pour les 13-17 ans en 2019 !

Le local ouvrira ses portes pour les plus grands sur plusieurs samedis matin dans l'année afin de pouvoir s'adapter aux emplois du temps de chacun (surtout pour les lycéens). Ce créneau consistera à se retrouver, discuter, partager des moments simples et échanger sur les projets que les jeunes veulent faire.

## LE CLAS Accompagnement à la scolarité

Ce dispositif permet aux jeunes de la 6ème à la 3ème de venir sur la structure afin de les aider dans leur scolarité s'ils ont des difficultés: ateliers méthodologiques, techniques d'apprentissage, aides à l'organisation etc... Cet accueil a pour vocation d'accompagner les collégiens dans leur parcours scolaire. Il n'est pas obligatoire et repose donc sur le volontariat des jeunes et de leurs parents.

Pour s'inscrire : venir directement au local jeunes et prendre rendez-vous avec le référent du dispositif. Chaque élève inscrit au CLAS peut venir à hauteur d'une heure par semaine sur les créneaux suivants :

► Le mardi de 16h30 à 17h30 ou de 17h30 à 18h30

► Le jeudi de 16h30 à 17h30 ou de 17h30 à 18h30

**Renseignements et inscriptions : 09 52 51 46 39**  
mail : [accueiljeunes@courthezon.fr](mailto:accueiljeunes@courthezon.fr)

Inscriptions, paiements ou renseignements,  
le mardi et le jeudi de 14h à 18h30,  
le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h,  
le vendredi de 14h à 18h



### UN MOIS DE DÉCEMBRE FESTIF À LA COURTH'ÉCHELLE

► Le mercredi 5 décembre : Spectacle "le Noël de Pablo" par la conteuse Marthe à l'école colonieu pour le Noël des assistantes maternelles. Les enfants étaient ravis de ce beau spectacle.



► Le mercredi 12 décembre : Spectacle "la folle vadrouille de Noël" par la compagnie Planètmômes au théâtre de la Roquette, rythmé par une marionnette, des chansons et de la magie... Les enfants du centre de loisirs conviés à s'évader pour une incroyable aventure !

► Depuis le mois de septembre, les mercredis au centre de loisirs sont dédiés au projet "contes et légendes d'ici et d'ailleurs". Les enfants participent activement à ce projet. L'écriture, la lecture, les illustrations et la mise en scène rythment leurs journées. Un projet qui a pour finalité de présenter un spectacle au théâtre de la Roquette.

► le mercredi 19 décembre : Spectacle, kamishibai, mise en scène, scénettes et montage vidéo... Acteurs et spectateurs à la fois, tous les enfants du centre ont joué le jeu !

### PROGRAMME 2019

#### ► JANVIER

Le projet des mercredis de janvier à juillet 2019 s'intitule : "voyage autour du monde". Ce projet va permettre aux enfants de s'ouvrir à la connaissance des différentes cultures au travers d'activités : découverte du patrimoine culturel, historique, naturel ou encore gastronomique de chaque pays, de chaque continent. Cela va permettre aux enfants d'élargir leur connaissance sur le monde et de pouvoir comparer leur mode de vie à celui des enfants du monde. Mieux connaître les différentes cultures c'est mieux les comprendre ! Une ouverture sur la citoyenneté, la tolérance et le partage.

#### ► FÉVRIER

Un nouveau projet s'inscrit durant les vacances d'hiver (du 11 au 22 février 2019) "les apprentis magiciens de la Courth'échelle". Les inscriptions seront ouvertes à partir du 28 janvier 2019.

**Horaires accueil administratif :**  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45

et de 14h à 18h

Tél : 04 90 70 74 24

Les inscriptions peuvent s'effectuer : par internet 24h/24 sur le Kiosque Famille (sur le site internet de la ville [www.courthezion.fr](http://www.courthezion.fr)) ou à l'accueil du centre de loisirs

### 12ème édition de SPELIMAGES

retour en images...



ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL  
Secours Catholique Caritas France  
Délégation de Vaucluse

**"Soleil pour tous"**  
BOUTIQUE SOLIDAIRE

Courthézon  
BRADERIE SAMEDI 2 MARS 2019  
9H à 17H

L'équipe

Un point de vente à prix solidaire  
Un espace de rencontres, d'informations, d'échanges autour d'un café  
Un lieu d'entraides, d'activités solidaires

Place du Cadran Solaire  
Rue Colonieu  
84350 Courthézon

Ouverture : Mercredi 14h à 16h  
Vendredi 9h30 à 12h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Samedi du mois 9h30 à 11h30

Ne pas jeter sur la voie publique

sc84.courthezon@free.fr  
Tél : 04.90.70.26.19  
Internet : <http://vaucluse.secours-catholique.org/>

## >> AGENDA et INFOS

### DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu :

**Le vendredi 8 février 2019**

de 15h à 19h30 à la salle Daumier

#### Le secours catholique

propose des ateliers d'initiation à la couture

Les jeudis 10 et 24 janvier 2019 à 14h30, les jeudis 7 et 21 février 2019 à 14h30, les jeudis 7 et 31 mars 2019

Les horaires d'ouverture du Secours catholique : Mercredi de 14h à 16h, le vendredi de 9h30 à 12h et les 1er et 3ème samedi du mois de 9h30 à 11h30

12 place de l'église à Courthézon

Renseignements au 04 90 70 26 19

mail : [sc84.courthezon@free.fr](mailto:sc84.courthezon@free.fr)

site internet : [www.vaucluse.secours-catholique.org](http://www.vaucluse.secours-catholique.org)

#### L'amicale pour le don de sang bénévole

organise le vendredi 1er février 2019, une soirée "Soupes en ribambelle" animée par l'école de musique à la salle polyvalente

Loterie gourmande, buffet, crêpes...

Inscriptions obligatoires pour présenter une soupe au 06 29 18 29 66

## >> CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

#### L'association Loisirs et communication

Le samedi 12 janvier 2019 à 10h30 à la salle Daumier

#### Le Team Trévois

Le samedi 12 janvier 2019 à 11h à la salle polyvalente

#### L'Association des Jeunes de Courthézon (AJC)

Le vendredi 25 janvier à 18h30 au théâtre de la Roquette

#### La FNATH

Le samedi 26 janvier à 10h30 à la salle polyvalente

#### Les donneurs de sang

Le mercredi 27 février à 18h30 à la salle Daumier

#### Spéléo Raggaië

Le vendredi 1er mars à 20h30 au théâtre de la Roquette

## OFFICE DE TOURISME

24-26 boulevard de la République - Tél. 04 90 70 26 21

Email : [courthezon@paysprovence.fr](mailto:courthezon@paysprovence.fr)

Site [www.pays-provence.fr](http://www.pays-provence.fr)

Conseillère en séjour : Cécile Jacques

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h à 13h

Le samedi de 14h à 18h - Fermé dimanche et lundi

Parade des lumières, le 30 novembre



Spectacle de Noël pour enfants, le 1er décembre



Marché de Noël, les 8 et 9 décembre





## JANVIER

### ► Dimanche 6

La Pastorale Maurel à 14h30 à la salle polyvalente. Durée 3 h (4 actes)

Entrée gratuite



### ► Vendredi 11

Voeux du maire à 18h à la salle polyvalente



18h : Accueil

18h15 : Projection

18h35 : Palmarès sportif et culturel, remise des médailles

18h55 : Remise des médailles de la ville

19h : Allocution de Monsieur le Maire

19h15 : Vin d'honneur

### ► Mercredi 16

Repas des aînés organisé par le CCAS à 11h30 à la salle polyvalente (sur inscriptions). Animé par Yasmine et Pascal

### ► Samedi 19

Nuit de la lecture organisé par la bibliothèque du Foyer Laïque à partir de 17h30. Expos, concours, ateliers, théâtre, lectures. Présence d'un éditeur, un libraire et un auteur. Programme détaillé à la bibliothèque et sur le Blog du Foyer Laïque à partir du 7 Janvier 2019. Renseignements au 04 90 70 77 56

## Festival du Film d'Animation

### 2019



Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 février 2019 au théâtre de la Roquette

**ENTRÉE GRATUITE**

Festival organisé par l'association Courth'images en collaboration avec Cinéval et la municipalité



## FÉVRIER

### ► Vendredi 1er

L'amicale pour le don du sang organise une soirée "soupes en ribambelle", animée par l'école de musique à la salle polyvalente. Loterie gourmande, buffet, crêpes...

Inscriptions obligatoires pour présenter une soupe au 06 29 18 29 66

### ► Samedi 2

Rallye Monte Carlo Historique. Rendez-vous à la salle polyvalente de 9h à 14h30. Contrôle Horaires des concurrents de Barcelone et Monaco avec 20 Nations et 110 Voitures plus assistances

Braderie du Secours Catholique "Soleil pour tous" de 9h à 17h, place du cadran solaire.

Renseignements au 04 90 70 26 19

Loto organisé par les pompiers à 18h à la salle polyvalente

### ► Mercredi 6

Ateliers enfants (crêpes et masques) organisés par la bibliothèque du Foyer Laïque de 14h à 16h. Inscriptions à la bibliothèque, 13 avenue Jean Jaurès. Renseignements au 04 90 70 77 56

### ► Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24

Festival du cinéma organisé par l'association Courth'Images au théâtre de la Roquette (programmation en cours)

## MARS

### ► Samedi 2

Soirée dansante organisée par le Suportaire Club Courtesoun à la salle polyvalente. Tarif : 25 €

Inscriptions au 06 08 35 24 36, au 06 21 04 78 95 ou au 06 18 73 46 96

### ► Dimanche 3

Vide-grenier organisé par l'association "Les Calés à 45°" de 6h à 18h au parking Martin Luther King. Inscriptions au 06 14 40 77 76

### ► Dimanche 10

Loto organisé par l'association "la ligue contre le cancer" à la salle polyvalente

### ► Vendredi 15

Conférence "Prosper Mérimée en Provence" organisée par la bibliothèque du Foyer Laïque à 18h30, animée par M. Allègre de la COVE. Renseignements au 04 90 70 77 56

## RENDEZ-VOUS CINÉMA

Séances de cinéma organisées par Cinéval et l'association Courth'images au théâtre de la Roquette  
Tarif normal 5,50 € - tarif réduit 4 €

**A noter dans vos agendas, les prochaines séances :**

**Vendredi 18 janvier 2019**

**A 18h :**

**"L'empereur de Paris"**

**A 20h30 :**

**"Mon cher enfant"**

**Vendredi 8 février 2019**

**à 18h et 20h30**

**Vendredi 8 mars 2019**

**à 18h et à 20h30**

Créer  
une agence  
postale communale  
au sein du CCAS  
en mars 2019 ?

ON LE FAIT !



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens